



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER BEAUREGARD

Jeudi 12 novembre 2020

Accueil par Christophe Fouillère, adjoint à la Maire, élu de quartier Villejean Beauregard et André Demay, habitant co président.

Rappel de l'ordre du jour :

- Dotation financière du Conseil de quartier
 - Saison 5 du Budget Participatif
 - Relance des conseils de quartier
 - Actualité des aménagements du quartier
 - Questions diverses
-
- Présentation par Jean-Charles Auffret, responsable de la direction de quartiers Nord-Ouest (cf power point).
 - Présentation par Philippe Clément de la société Territoires pour le point actualité des aménagements (cf power point)

Remarques et réponses :

Sur le volet confinement :

Il est proposé aux participants de participer à l'opération "Volontaires Solidaires" en faisant connaître le dispositif et en identifiant des personnes isolées qui pourraient avoir besoin de services. Les coordonnées de ces personnes peuvent être transmises à la Direction de quartier qui saisira les référents du dispositif pour instruction et contact avec ces personnes

Sur le volet renouvellement de la démocratie participative :

Le conseil de quartier actuel est prolongé jusque juillet 2021. André Demay est reconduit comme habitant coprésident.

Il est proposé aux participants d'aller vers les habitants pour leur présenter le conseil de quartier et les inviter à s'y inscrire. Un questionnaire est proposé par la Direction de quartiers pour faciliter l'échange et collecter les réponses. Il est possible d'amender ce questionnaire si nécessaire (questionnaire en pièce jointe)

Il est rappelé que les animations d'été ont permis de rencontrer les habitants des secteurs nord du parc. Sur le dépliant de Territoires distribué lors des animations, les habitants pouvaient contacter la direction de quartier. Les parents d'élèves au sein des conseils d'école peuvent aussi être contactés. Ce questionnaire peut être déposé dans les commerces, proposé lors des marchés du mardi, faire l'objet d'un boitage dans certains immeubles si des bailleurs coopèrent.

Sur le volet dotation conseil de quartier :

Validation de la demande du Cadran pour la somme de 2200 euros soit pour la fête de fin d'année, soit pour une autre animation en 2021 si le contexte sanitaire oblige à reporter les animations

Sur le volet aménagement :

- ✓ Il est précisé que des immeubles seront construits sur l'aire enherbée aménagée provisoirement pour les jeunes. Les mobiliers de fitness également provisoires sont impactés et seront déplacés en proximité du futur gymnase.
- ✓ Des habitants s'étonnent qu'une deuxième tour de 16 étages soit construite dans le quartier. Il est répondu que la programmation de logements sur l'opération urbaine de Quincé est diminuée de 1800 à 1450 logements afin de développer le parc naturel et proposer d'autres formes urbaines sur le secteur (pavillonnaire groupé notamment).

- ✓ Il est demandé si l'interdiction de constructions d'immeubles hauts sur l'opération Porte de Saint-Malo peut être actée. Il est répondu que réglementairement, il n'est pas possible d'interdire ces constructions qui ont été autorisées avant le renouvellement municipal, même si à ce jour le plan masse n'est pas arrêté. Sur l'axe de la route de Saint-Malo, les projets de constructions d'immeubles dans le diffus pourront, après validation de la charte Construction Citoyenneté courant 2021, faire l'objet d'une information préalable, voire d'une consultation des habitants. Les autres immeubles à construire sur la partie sud de la Porte de Saint-Malo, en ZAC, s'élèveront sur cinq à six étages. Les fiches de lots ne sont pas encore arrêtées mais des maisons sont prévues entre autres sur le lot B. Globalement, à ce stade des études, les hauteurs sur Porte de Saint-Malo seront semblables à celles indiquées sur les lots A et B.
- ✓ La question de l'encombrement des voiries Dulac et Duvivier par la livraison des nouveaux logements est posée. Il est répondu qu'il y a certes du transit sur ces axes mais plutôt limités aux heures de pointe.
- ✓ Au sujet de la concertation autour du parc naturel, est rappelé le travail en ateliers avec Jaouen Goffi du Cadran qui est allé vers les habitants pour connaître les futurs usages et les envies. Des propositions d'aménagement ont été faites. Le travail mené avec des adultes, jeunes et enfants en utilisant la vidéo est toujours en cours et développera des liens avec la LPO et Vert le Jardin.

Vivre à Beauregard n'a pas été sollicité et demande une information sur le projet et cette concertation. Il est demandé de ne pas oublier les points d'eau près des jardins ou aires de jeux.

L'objectif est de démarrer l'opérationnel dès l'année prochaine pour aménager l'ossature du parc.

Deux à trois mille arbres seront plantés sur plusieurs années. Deux arbres seront abattus. Les habitants seront invités à participer à la plantation des arbres.

Il est précisé que des cheminements sont prévus en haut du remblai le long de la rocade et à mi pente.

- ✓ En ce qui concerne l'implantation d'un pump-track, il est important de trouver un public intéressé par la pratique. Un espace peut être néanmoins délimité pour accueillir ce type d'activité. Restera à aménager le terrain situé immédiatement au Nord du gymnase dans une vocation ludique et sportive.
- ✓ Les abords du Frac seront aussi prochainement aménagés. L'élu de quartier a rencontré le directeur du Frac qui a redit sa volonté de s'ouvrir au quartier. L'ouverture de la deuxième ligne de bus est l'occasion de réorganiser le réseau de transport et un arrêt sera positionné près de l'équipement culturel.
- ✓ En ce qui concerne les liaisons douces, les plans ne sont pas encore suffisamment étudiés mais le développement de connexions inter quartiers Villejean/Beauregard via les trames bocagères est conforté. Est également étudiée la jonction du futur parc naturel et de la Robiquette vers la Bellangerais via la zone d'activité nord, le canal de l'Ille par des passerelles et passages.

- ✓ La valorisation de la voie vélo vers Montgermont est souhaitée puisqu'une passerelle est déjà en place au-dessus de la voie Pacé/Montgermont. Il est répondu que le réseau express vélo passerait par le boulevard de la Robiquette vers Décoparc (giratoire du marais) et en extension est envisagée, en perpendiculaire, sous la voie express Saint-Malo, vers Saint-Grégoire et le secteur Alphasis.
- ✓ Est signalé l'état sanitaire dégradé d'une quinzaine d'arbres sur l'avenue Charles Tillon (entre la préfecture et Villejean).

Christophe Fouillère remercie les participants et clôt la réunion.